

## Communiqué de presse

# Enerlandes, ALOé et Energie Partagée Investissement Lauréats de 13 projets solaires photovoltaïques sur MACS !

La communauté de communes MACS a lancé en 31 mai 2024 un Appel à Manifestation d'Intérêts (AMI) pour la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'un parc photovoltaïque sur 16 fonciers communaux.

Après mise en concurrence, MACS a attribué 13 des 17 sites au groupement constitué par la SEM départementale d'énergie renouvelable Enerlandes, la société citoyenne locale ALOé et Energie Partagée Investissement. Le projet représente environ 3700 kWc d'installation solaire photovoltaïque pour un montant d'investissement de 4,7 M€ HT. Ces centrales produiront annuellement 3,75 GWh/an d'électricité issue d'énergie renouvelable (EnR), correspondant à la consommation de 3364 habitants (hors chauffage et eau chaude sanitaire).

### Les projets

Les projets attribués au groupement sont :

- Bénesse-Maremne : couverture du parking du gymnase
- Magescq : couverture du boulodrome et du parking boulodrome
- Capbreton : couverture de l'ancien skate park et du pôle glisse
- Messanges : couverture des terrains de tennis
- Saint-Vincent-de-Tyrosse : couverture des tribunes est du stade de La Fougère
- Saubion : couverture du boulodrome
- Seignosse : couverture du city stade et du skatepark
- Tosse : couverture des terrains de tennis et du boulodrome

Des bureaux d'études et des entreprises locales seront associés aux projets. Une fois mis en service, il est prévu le déploiement d'une offre d'AutoConsommation Collective (ACC) pour proposer « en circuit court » la mise en relation de producteurs et de consommateurs d'électricité issue d'EnR.

**Au travers d'ALOé, les habitants du territoire pourront contribuer au financement des installations en devenant actionnaire de la société citoyenne (50 €/action).** Toutes les informations permettant de déposer une demande de souscription d'actions sont détaillées sur le site [aloe40.fr](http://aloe40.fr).

### Calendrier

Avant la fin d'année 2024, le groupement signera, avec chacune des communes, des conventions d'occupation temporaire (pendant 30 ans) des sites. Cette étape est préalable au démarrage des études techniques et à la préparation des autorisations d'urbanisme et aux demandes de raccordement au réseau (Enedis).

Des réunions publiques d'information et des démarches de concertation avec les usagers des sites seront menées dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2025 pour organiser dans les meilleures conditions possibles les chantiers et associer les habitants à la co-construction des projets.

La mise en service des installations sont prévues en 2026.

### Qui sommes-nous ?

**Enerlandes** a été créé en 2008 à l'initiative du Conseil Départemental des Landes et du SYDEC (Syndicat d'Équipement des Communes des Landes) dans l'objectif de développer les énergies renouvelables sur le département et d'accompagner les collectivités landaises dans la solarisation de leur patrimoine. Enerlandes est majoritairement détenue par les deux collectivités fondatrices.



Partenaire de confiance, local et engagé sur le long terme avec les collectivités, les citoyens et les acteurs économiques, Enerlandes accompagne depuis 16 ans les communes landaises en intervenant en tant que maître d'ouvrage, développeur et exploitant, sur l'ensemble de la chaîne de valeur des projets EnR : émergence, faisabilité, développement, financement, construction et exploitation. Enerlandes exploite 93 centrales photovoltaïques, soit un investissement total de 21 millions d'euros, une puissance installée de 6 MWc et une production annuelle d'électricité de 6 GWh.

**ALOé** est une société citoyenne fondée en mai 2021 avec le statut SAS à capital variable. Appropriation territoriale, portage citoyen, démocratie participative, sobriété énergétique, circuits courts entre production et consommation, gouvernance partagée avec les habitants et les collectivités sont les valeurs phares d'ALOé. Son action est basée sur la décentralisation de la production d'énergie et son appropriation par les citoyens pour produire et consommer localement une énergie renouvelable. ALOé contribue ainsi à renforcer la résilience et la transition énergétique de notre territoire dont le périmètre est le Pays Adour Landes Océanes qui regroupe 4 EPCI : MACS, Grand-Dax, Seignanx, Pays d'Orthe & Arrigans. Fondée sur les valeurs de l'économie sociale et solidaire, son capital est apporté par des citoyens, des collectivités et par Énergie Partagée. A ce jour, 84 des 91 actionnaires d'ALOé sont des citoyens principalement issus de notre territoire.

ALOé s'inscrit dans la démarche de démocratie participative en proposant aux habitants d'intégrer la société en entrant au capital et en participant à sa gouvernance : définition de la stratégie et des objectifs, montage et suivi des projets, relation avec les collectivités, participation aux actions d'information et sensibilisation, choix de la répartition des résultats. ALOé dispose de 3 centrales en service sur les communes de Josse, Seignosse et St-Geours-de-Maremne, et 2 centrales en cours de réalisation, soit une capacité de 388 kWc. Elle prévoit de financer et exploiter 500 kWc de centrales solaires photovoltaïques d'ici à la fin 2024 (soit environ 500 000 € HT d'investissement) et près de 1M€ de projets (cumulés) en 2025. ALOé proposera des boucles d'AutoConsommation Collectives (ACC) dès 2025 pour mettre en relation producteurs d'électricité issue d'énergies renouvelables locales et consommateurs locaux.

**Énergie Partagée Investissement** est le premier outil financier innovant d'investissement citoyen dans la production d'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique. Cet outil permet à des porteurs de projets et des acteurs des territoires de réunir les fonds propres nécessaires au lancement d'un projet et d'en garder la maîtrise citoyenne.

Basée à Lyon (69), EPI est un outil d'investissement citoyen, bénéficiant du label de la finance solidaire (Fair-Finansol). Le fonds collecte de l'épargne auprès de citoyens et l'investit en fonds propres au capital des sociétés de projets citoyens d'énergie renouvelable. Il représente alors les citoyens dans la gouvernance du projet dans une vision à long terme. Cette prise de participation permet de consolider le projet sur la durée et de faciliter l'obtention d'un financement bancaire. EPI est déjà un acteur de la transition énergétique du territoire sud Landes puisqu'elle soutient financièrement ALOé depuis 2023.

Contacts :

Eric Gorman, Directeur, Enerlandes, [eric.gorman@enerlandes-energies.fr](mailto:eric.gorman@enerlandes-energies.fr) ; 06.99.81.06.27

François Le Frêche, Président d'ALOé, [contact@aloe40.fr](mailto:contact@aloe40.fr) ; 06.58.18.42.79



*Exemple de réalisation d'ALOé à Seignosse, sur le centre de loisirs L'île aux couleurs (36 kWc, 2023)*